

E 2200 Paris 1/1565

*Le Chef du Département politique, F. Calonder,
au Président de la Confédération, G. Ador*

Copie

L

Paris, 19 mars 1919

Mon cher Président,

J'ai visité M. Pichon qui a été plutôt réservé – il me fait l'impression d'être fatigué – et M. Dutasta qui a été extrêmement aimable. M. Dutasta m'a dit, en confiance, que la Belgique et la Hollande se sont déjà, par une démarche officielle, offertes pour le siège de la Ligue des Nations. Il est d'avis que la Suisse aussi devrait faire prochainement une démarche officielle à cet égard. Je me réserve de soumettre une proposition à cet égard, soit après ma rentrée à Berne, soit d'ici, si la question devait devenir urgente. Il va sans dire que la Suisse devra, elle aussi, se déclarer prête à mettre à la disposition de la Société des Nations tout ce que celle-ci peut désirer comme terrain, bâtiments, etc.

Nous aurons donc demain la conférence non officielle concernant la Société des Nations. Nous avons élaboré des amendements au projet des alliés en conformité aux vœux que le Conseil fédéral a discutés et approuvés à l'intention de M. House. Nous avons aussi eu occasion de prendre contact avec les représentants des Etats neutres à Paris et nous essayons de les atteler à notre char.

Mais voici la question la plus urgente: Nous avons appris par voie très confidentielle que les Alliés veulent imposer à l'Allemagne une obligation, selon laquelle l'Allemagne serait obligée de libérer la Suisse de la clause de la ligne la plus favorisée en *faveur du Gothard* moyennant remboursement des subventions payées par l'Allemagne.

Il semble que les Alliés voudraient aussi persuader l'Italie à agir dans le même sens. Nous avons fait dire à la commission des Alliés qui s'en occupe que selon votre opinion l'Allemagne et l'Italie n'ont, équitablement, aucune indemnité à nous demander mais que nous ne pouvons qu'être reconnaissants aux Alliés s'ils exercent leur influence pour amener l'Allemagne et l'Italie à renoncer à l'emprise sur notre autonomie ferroviaire que nous leur avons dû concéder en son temps. Nous avons dit que nous tenons en effet beaucoup à pouvoir nous libérer de cette servitude qui pour nous est surtout une question de prestige national.

Dans ces conditions, je crois que vous devriez parler tout de suite avec notre collègue M. Haab. Si l'Allemagne veut faire un beau geste en renonçant au traité et en espèce à la clause tarifaire en question, il faut qu'elle nous fasse tout de suite parvenir, une note formelle, par écrit. Des ouvertures verbales ne servent à rien. Ce serait une démarche extrêmement habile de l'Allemagne. Elle devrait par une déclaration très claire et très nette prévenir la pression qui sera certainement exercée sur elle et à laquelle elle ne pourra résister. Nous avons aussi un grand intérêt à provoquer *tout de suite* de la part de l'Allemagne une déclaration définitive afin que nous ne nous trouvions pas vis-à-vis des Alliés dans une fausse situation.

19 MARS 1919

521

Je n'ai pas cru pouvoir informer les Alliés de la communication provisoire que le Ministre Müller a faite à M. Haab.¹

Je vous prie, mon cher Président, d'agréer l'expression de mes sentiments très dévoués.

1. Cf. n° 252.